

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 56963 du 9 septembre 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général des organismes centraux – branche « secrétariat »**

NOR : INTJ1518510S

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense;
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;
Vu la décision n° 84060 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424083S),

Décide:

Article 1^{er}

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} octobre 2015:

Guillas, Michael	Nigend : 145 314	Numéro de livret de solde : 8 003 267
Carlier, Christophe	Nigend : 161 472	Numéro de livret de solde : 8 018 517

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} octobre 2015:

Besse, Mélanie	Nigend : 220 161	Numéro de livret de solde : 8 064 567
-----------------------	------------------	---------------------------------------

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 9 septembre 2015.

Pour le ministre et par délégation :
*Le général, sous-directeur
de la gestion du personnel,*
É.-P. MOLOWA